



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5264

Etablissement d'Accueil Jeunes Enfants Petits Pas - Restructuration - 25 rue Victorien Sardou 69007 Lyon - Opération n° 07211006 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5264 - ETABLISSEMENT D'ACCUEIL JEUNES ENFANTS PETITS PAS - RESTRUCTURATION - 25 RUE VICTORIEN SARDOU 69007 LYON - OPERATION N° 07211006 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 00002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Crèches Aménagements ».

Par délibération n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagement enfance 2015-2020», programme n° 00002.

Ces locaux, dont l'aménagement remonte à 1986, ne sont plus adaptés au mode de fonctionnement d'un établissement d'accueil des jeunes enfants.

La distribution des espaces n'est plus fonctionnelle et certaines fonctions sont exercées dans des conditions non adaptées à cette activité. Certaines autres ne sont pas assurées, telles que par exemple, le stockage des poussettes, le rangement des denrées alimentaires et le repos dans un dortoir adapté.

L'opération de restructuration des locaux prévoit leur redistribution quasi complète, l'amélioration de l'accessibilité, du confort thermique et des ambiances intérieures, tout en conservant la capacité d'accueil de 40 places. La surface utile de 392 m<sup>2</sup> reste inchangée.

Après consultation conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, les études ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet FLEURENT Architecte, pour un montant de 52 000 €HT. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet définitif (APD) est de 866 000 €TTC (valeur septembre 2019) dont 70 000 €TTC pour le mobilier.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la réglementation en vigueur relative aux marchés publics ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2019/4833 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 07211006 « Etablissement d'Accueil Jeunes Enfants Petits Pas – Restructuration », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00002, AP n° 2015-1, opération n° 07211006, et imputée aux chapitres 20, 204, 23 et autres, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2019 : 50 000 €;
- 2020 : 350 000 €;
- 2021 : 466 000 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY